
Quel corpus pour l'étude des emplois analogiques dans le cadre du contrastif?¹

Rim Ben Yacoub

Université de Carthage

Résumé

Cet article propose une réflexion sur le type de corpus à choisir pour l'analyse du recours à l'analogie dans le langage quotidien, dans le cadre d'une étude contrastive entre le français et l'arabe tunisien. Il tente, par ce fait, de présenter la dimension pragmatique des exemples collectés à travers des productions langagières spontanées usitées dans la réalité socioculturelle des deux codes en question. Dans cette perspective, le corpus serait le représentant d'une réalité préexistante à son élaboration, mais ne pouvant être cernée que par et à travers lui, d'où son caractère empirique. Par ailleurs, l'article traite du caractère extensif de ce corpus, étant donné son ouverture à des variantes collectées dans le cadre du contrastif. Cette ouverture ferait du corpus un élément dynamique qui contribue à l'élaboration de la théorie, puisqu'il se construit en même temps qu'elle, par le biais de la découverte de nouvelles pistes d'investigation servant à faire avancer l'analyse.

Mots-clés : Analogie, classement, contrastif, corpus, discours, empirique, variante/variable.

1. Introduction

La langue en usage élabore des stratégies et des modes de fonctionnement qui donnent, dans une ancienne définition de la rhétorique, une large place à l'écart conceptuel. Cet écart entraîne des mécanismes saisis en dehors de la langue pour contribuer à plus d'expressivité ou à plus d'adéquation avec les intentions et/ou les discours mis en jeu. Par conséquent, la langue intègre les traces du parcours du sens. Un énoncé comme « Jean est un lion » met en présence un rapport de ressemblance entre *Jean*, être humain, et *lion*, pris non dans son sens purement linguistique, mais par rapport à un sens contextuel relatif à une circonstance discursive particulière dans laquelle l'une des qualités de *Jean* est mise en relief, la force par exemple. Ce rapport de similitude entre les deux pôles de la relation mise en place dans cet énoncé est un rapport analogique. Ces constatations nous ont amenée à réfléchir à la question de l'analogie comme descriptif d'une dynamique du parcours du sens entre discours et langue. Autrement dit, l'étude

¹ Cet article a été rédigé sous la supervision du Pr Bourguiba Ben Rejeb, Institut Supérieur des Langues de Tunis, Université de Carthage, Tunisie.

que nous avons proposée dans le cadre d'un travail de recherche sur les usages de l'analogie dans le langage quotidien s'est faite au point de rencontre entre langue et discours. Nous pensons en effet que l'analogie est un processus qui prend forme et se déploie à travers et par la langue, autrement dit le lexique, mais qui s'actualise et reçoit une interprétation effective dans le discours, c'est-à-dire à travers le contexte dans lequel elle est émise et selon les intentions, les représentations et l'ontologie relatives aux sujets parlants. Par conséquent, notre problématique était la suivante : étant donné que l'analogie intègre dans son fonctionnement aussi bien le linguistique que l'extralinguistique, nous pouvons supposer qu'elle a un fonctionnement discursif susceptible de décrire une dynamique de sens entre langue et discours, dépendant essentiellement du degré d'écart qui les sépare. Devant une telle problématique, il fallait recourir à un corpus d'exemples d'analogie circulant dans l'usage de la langue. Néanmoins, la dimension discursive que nous cherchions à relever nous a amené à analyser les différentes séquences collectées en les ancrant dans leur contexte extralinguistique. Ce faisant, nous nous sommes heurtée à une question primordiale dans le cadre de l'élaboration de notre corpus concernant le type de corpus à choisir : l'approche à emprunter pour l'analyser et les conséquences qui en résultent.

Pour cela, notre démarche nous amène, dans le cadre du présent article, à voir les différents problèmes auxquels nous nous sommes heurtée dans l'élaboration de notre corpus et dans son analyse dans le cadre d'une étude discursive. Pour ce faire, nous commencerons tout d'abord par rappeler quelques principes liés à la notion de corpus, mais aussi liés à la notion de discours, objet et lieu de notre étude. Ensuite, nous préciserons la spécificité relative à l'analyse discursive de l'analogie dans le cadre du contrastif. Cette spécificité liée essentiellement au type d'approche choisie en cours d'analyse sera déterminante dans l'élaboration et le choix du type de corpus à soumettre à l'étude. Ce qui nous mènera, enfin, à cerner les caractéristiques relatives au corpus choisi ainsi que les conséquences qui en ont résulté.

2. Corpus et discours

Nous ne pouvons pas appréhender le problème lié au choix du type de corpus sans rappeler, ne serait-ce que succinctement, quelques principes associés à la notion même de corpus et aux différentes approches qui s'y sont intéressés. En effet, nous pouvons relever deux conceptions de la notion de corpus : une première, traditionnelle et canonique, veut que le corpus se définisse comme un ensemble d'éléments choisis par le chercheur sur lequel se fonde l'étude d'un fait de langue. Ce type de corpus est un outil, un instrument qui ne sert qu'à valider une problématique et des hypothèses de travail, il est, dans ce sens, un moyen pour accéder à « un monde déjà là » (Mayaffre 2005) et donc à « illustrer une connaissance *a priori* » (*ibid.*). Par conséquent, selon cette conception, le corpus est de l'ordre du donné, il est donc « un corpus de validation » (Sheer 2004). En revanche, dans la deuxième conception, adoptée par la linguistique de corpus, le corpus, apparaît comme un objet heuristique, autrement dit, « il est une construction arbitraire, une composition relative qui n'a de sens, de valeur et de pertinence qu'au regard des questions qu'on va lui poser, des réponses que l'on cherche, des résultats que l'on va trouver » (Mayaffre 2002, p.). Il est donc dans cette perspective un objet « animé » (Rastier 2004), « un objet vivant de la recherche » (Mayaffre 2005), « un observé dynamique qui permet de décrire puis d'observer des modèles *a posteriori*. » (*Ibid.*). Il est ainsi de l'ordre du construit. Ce type de corpus se crée sur la base de l'expérience que fait le chercheur dans l'étude de ses données. Ce dernier joue, de ce fait, « le rôle d'ingénieur : il dessine des possibles, bannit certains

impossibles. » (Sheer 2004). Il en résulte deux conséquences très importantes dans la conception du corpus. La première est que le corpus ne sert plus à valider une théorie, mais se construit en même temps qu'elle. Par conséquent, « le corpus devient l'objet de la recherche et non son outil » (Mayaffre 2005). La deuxième conséquence concerne la nature du corpus, qui est désormais un objet dynamique s'ouvrant sur des données extralinguistiques.

Précisons à présent les principes relatifs à la notion de discours en linguistique. Comme Charaudeau (2009), nous notons l'existence de deux linguistiques : *une linguistique de la langue* orientée vers la description des systèmes intrinsèques à chaque langue, à corpus plus ou moins clos, et *une linguistique du discours* orientée vers la description des usages sociaux, à corpus ouvert. Cette précision est d'une grande importance pour nous, étant donné que nous sommes efforcée à démontrer la possibilité d'un fonctionnement discursif du phénomène de l'analogie, hypothèse qui fait du discours l'objet et le lieu de notre étude. Pour ce faire, nous sommes intéressée à des productions langagières puisées dans le discours quotidien, ce qui a donné une dimension empirique à notre corpus. Nous décrirons maintenant la spécificité de l'analyse de l'analogie dans sa fonction discursive, ce qui nous mènera par la suite à la dernière partie du présent article portant sur le choix d'un corpus adapté à une telle perspective.

3. Étude de la dimension discursive de l'analogie

Si nous nous proposons dans cette partie de décrire ici la spécificité de l'analyse des emplois analogiques dans le discours, c'est pour rendre plus claire la démarche adoptée dans la constitution de notre corpus. En effet, notre point de départ était d'essayer de voir le fonctionnement discursif des emplois analogiques à partir de productions langagières usitées dans le discours quotidien. Mais traiter des usages discursifs de l'analogie nécessite la collecte de productions langagières puisées dans l'usage quotidien de la parole, ce qui est donc à l'origine d'une approche discursive pragmatique. Cette dimension pragmatique requiert, au préalable, une définition claire de ce que nous considérons comme un concept-clé qu'est le discours. Cela exige aussi une explication quant au choix d'une étude contrastive capable de rendre compte des convergences et des divergences existant entre deux codes différents : le français et l'arabe tunisien. Ces caractéristiques de l'étude de l'analogie seront décisives dans la constitution du corpus et, par conséquent, elles seront déterminantes dans l'élaboration de ses critères définitoires qui feront l'objet de la troisième partie de cet article.

3.1 *Le discours comme objet et lieu d'étude*

L'analogie comme nous la concevons est une relation de ressemblance entre le sens premier d'un mot et son nouveau sens. Ce rapport analogique entre les deux sens est à l'origine d'un transfert ou d'un écart par rapport au sens premier. Cet écart est repérable aussi bien au niveau linguistique qu'au niveau extralinguistique. Par conséquent, loin d'être une étude rhétorique de l'analogie, l'étude que nous avons proposée dans notre travail de recherche est de nature sémantique et essentiellement pragmatique qui a pour objet et lieu le discours. Pour cela, la définition que nous avons proposée pour ce concept-clé entre dans le cadre de celle qu'en donne l'analyse du discours pris comme un domaine distinct ayant ses perspectives propres. En ce sens, nous entendons par discours « l'ensemble des conditions extralinguistiques constitutives du sens d'un énoncé ». En effet, en prenant la parole, le sujet parlant fait usage d'un ensemble de mots articulés selon des règles syntaxiques, morphologiques et phonologiques spécifiques à la langue

utilisée, langue qu'il actualise dans un contexte spatio-temporel particulier déterminé par une conjoncture idéologique, économique, historique et sociale propre à l'instant de l'énonciation. Nous nous sommes donc intéressée dans le cadre de notre recherche à l'étude des conditions de production² et de réception de tout énoncé ayant recours au mécanisme de l'analogie. Nous avons posé que l'étude de l'analogie devait se faire au point de rencontre entre langue et discours. Autrement dit, nous avons voulu montrer que l'énoncé analogique se formule dans et à travers la langue, à savoir grâce à un système de règles syntaxiques, morphologiques et phonologiques définies préalablement à toute prise de parole, mais qu'il se déploie et prend corps au sein d'une réalité sociale, idéologique, économique et historique présente à l'instant de l'énonciation. Cette conjoncture extralinguistique constitue la condition de production de l'effet de sens voulu et souhaité par le recours, de la part du sujet parlant, au mécanisme de l'analogie. La définition que nous avons adoptée nous a amené à analyser le phénomène de l'analogie par rapport au contexte énonciatif socioculturel dans lequel est plongé le locuteur au moment de l'usage qu'il fait de l'analogie. Le recours à celle-ci est donc, dans notre perspective, un événement sémantique, puisqu'il est créatif d'un sens lié au contexte de l'énonciation et aux modalités extralinguistiques dans lesquelles sont plongés les interlocuteurs.

3.2 Une étude contrastive

La dimension discursive que nous supposons pour tout recours au processus de l'analogie n'est pertinente, à notre sens, que dans le cadre d'une étude qui ne se limite pas à l'examen d'une seule langue, mais qui s'étend à au moins deux langues pour voir s'il s'agit d'un phénomène commun ou d'un processus restreint relatif aux spécificités d'une langue particulière. Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant de proposer une étude contrastive entre le français et l'arabe dialectal tunisien dans le but de démontrer que le mécanisme de l'analogie n'est pas spécifique à une langue particulière, mais qu'il s'agit d'un processus à caractère commun pouvant toucher les langues naturelles en dépit de leurs différences culturelles, historiques et idéologiques.

Ces deux dimensions nous ont porté à réfléchir aux critères définitoires du type de corpus que nous devons choisir pour notre analyse.

4. Quel corpus choisir pour l'étude de la dimension discursive de l'analogie?

4.1 Un corpus contrastif

Une étude contrastive de la dimension discursive de l'analogie nécessite certainement le recours à la constitution d'un corpus lui aussi contrastif. Autrement dit, ce n'est qu'à travers l'analyse d'un corpus comprenant des exemples appartenant à au moins deux langues qu'on pourra démontrer si la dimension discursive de l'analogie est un caractère commun et partagé, parce que relatif à une réalité palpable commune reflétant un ancrage socioculturel, ou si elle est le propre d'une langue particulière. Pour cela, nous avons commencé par collecter des exemples d'analogie puisés dans l'usage quotidien du français et de l'arabe dialectal tunisien. L'extension du corpus du cadre

²Ces conditions de production sont appelées par Maingueneau « les conditions d'une énonciabilité historiquement circonscriptibles » (Maingueneau 1984 p. 5)

étroit d'une seule et unique langue vers un cadre plus ouvert et prometteur qui est celui d'un va-et-vient permanent entre deux langues différentes des points de vue syntaxique, morphologique et culturel nous a permis de relever un paramètre déterminant, celui des variantes. Celles-ci ont mis en relief la spécificité de l'approche que nous proposons pour notre étude analogique qui est de nature strictement pragmatique, autrement dit, d'une étude qui se fait à la lumière de l'ancrage des emplois analogiques au sein du contexte socioculturel qui l'entourent et par rapport à des considérations ontologiques relatives au sujet parlant. Ces variantes³ ont le mérite d'étendre le corpus vers de nouveaux horizons dans lesquels se déploient d'autres analogies similaires, identiques et parfois différentes des premières, de sorte qu'elles enrichissent l'analyse et projettent la recherche vers un domaine autre que la linguistique. C'est ainsi que, pour une même analogie, nous relevons le recours à deux représentations différentes, donnant deux variantes différentes d'une même analogie en relation avec un fondement expérientiel, religieux, historique ou même géographique. Citons ces deux exemples : «Malla lafaa! [dialecte tunisien] (Quelle vipère!) » et « Malla aqreb! [dialecte tunisien] (Quel scorpion!) »

Nous notons, dans ces deux exemples relatifs à la représentation de l'être humain comme un animal venimeux, la présence commune de la même analogie dans les deux langues représentée par l'animal *vipère*, emblème de la méchanceté. Par ailleurs, nous notons la présence aussi d'une variante à cette même analogie représentée par un autre animal venimeux qui est le *scorpion* (*aqreb*) pour l'arabe tunisien uniquement. Cette variante reflète un fondement expérientiel relatif à l'appartenance du locuteur arabe tunisien à un emplacement géographique ayant des caractéristiques et un climat particuliers permettant l'existence d'un autre animal aussi venimeux que la *vipère*. Ainsi, pour la même analogie, nous avons deux variantes différentes enregistrées dans notre corpus. Par conséquent, le relevé de ce genre de variantes rend notre corpus plus étendu et plus riche, et permet ainsi d'étendre l'analyse vers de nouveaux horizons suscitant d'autres questionnements, par exemple quant aux explications possibles axées sur le type de fondement de ces variantes (fondements religieux, historique, économique, géopolitique...).

4.2 *Un corpus « pragmatique »*

Le corpus que nous avons donc choisi pour notre étude est de nature pragmatique et s'articule autour de trois notions : le contexte, l'événement et l'ontologie. Tout discours prononcé est considéré comme une production langagière qui n'a de sens réel et effectif que par rapport au contexte dans lequel elle a pris forme. Ce contexte est de nature sociale, culturelle, psychologique et même géographique. Dans le cas des énoncés comportant une analogie, le contexte est déterminant dans l'interprétation de l'effet de sens voulu et recherché par le locuteur. Ainsi, pour comprendre l'effet de sens voulu et souhaité par le recours à l'analogie anthropomorphique avec le scorpion, il faut chercher son fondement, qui s'avère essentiellement sociogéographique, étant relatif au milieu particulier qu'est le Sahara, où est repéré un autre animal aussi venimeux que la vipère. Ceci nous mène à poser que le recours à l'analogie constitue un événement sémantique

³Charaudeau (2009) parle de variables (internes et externes) naissant de ce qu'il appelle « la contrastivité » du corpus. Ces variables sont appelées, dans la perspective de Mayaffre (2002) « le hors-corpus » qui constitue avec le corpus d'origine « le corpus réflexif ». En ce qui nous concerne, nous adoptons le terme de variantes, étant donné qu'il s'agit réellement de variantes d'analogie appartenant à une autre langue, ces variantes n'appartenant pas, dans notre perspective, à un hors-corpus, mais s'intégrant dans un corpus étendu par rapport au premier.

qui est la création d'un sens lié au contexte énonciatif et donc extralinguistique dans lequel sont plongés les interlocuteurs. Cet événement sémantique renvoie à un événement réel (« au sens où quelque chose se passe quand un discours est prononcé » (Lacour 2010)) qui s'est produit dans un ancrage particulier (de nature sociogéographique pour l'exemple en question) et qui a engendré cette production imagée qu'est l'analogie. Par ailleurs, l'analyse des emplois analogiques par rapport à leur contexte et à l'événement sémantique qu'ils constituent fait appel aussi à l'ontologie. Nous entendons par *ontologie* les présupposés qu'ont les interlocuteurs vis-à-vis des êtres, de leurs qualités, attitudes, comportements et relations réciproques lors d'une prise de parole. Ces considérations ontologiques renvoient aux représentations mentales et sociales qui colorent tout acte énonciatif, notamment l'énoncé analogique. Ces deux paramètres d'analyse que sont le contexte socioculturel et l'ontologie font de notre corpus un corpus qui s'ancre dans une réalité qui lui préexiste, mais qui devient cernable grâce à lui. Cette relation unissant le corpus à sa réalité socioculturelle, historique, ontologique et parfois même psychologique fait du corpus un corpus fondé sur l'expérience de la réalité. Ce qui lui confère un caractère empirique.

Ceci dit, tous ces descriptifs que nous avons pu échafauder pour déterminer le type de corpus relatif à l'étude de l'analogie dans le discours quotidien nous ont amené à affronter un autre obstacle méthodologique : celui du nombre d'exemples collectés qui ne cesse d'augmenter par la découverte de variantes dans les deux langues. Ce problème ne pouvait être résolu, selon nous, qu'en optant pour un classement des différents exemples analogiques collectés.

4.3 Comment classer les exemples du corpus

Les critères définitoires, que nous avons recensés dans le corpus, des usages de l'analogie au quotidien ont posé le problème du classement des différents exemples collectés à partir des deux langues. En effet, ce corpus, qui est désormais plus large et plus riche, se heurtait à un problème de quantité. Que faire face à cette profusion d'exemples dont le nombre augmentait avec chaque variante découverte ? La solution était, à notre sens, de classer ces exemples sous forme de données rassemblées en fonction d'un point commun. Pour cela, nous avons opté pour deux classements : un premier classement élaboré selon le degré d'écart observé entre un sens premier et un sens nouveau relatif au recours à l'analogie, et un deuxième classement selon le type de représentations auxquelles renvoient les emplois analogiques collectés dans notre corpus. Dès lors qu'ils sont classés sous forme de données, les exemples suscitent des questionnements chez le linguiste, faisant avancer l'analyse et, par là même, proposant de nouvelles avenues pour la recherche. C'est ainsi que dans le cas de l'analyse de la dimension discursive de l'analogie, le questionnement des données nous a permis de poser des hypothèses qui ont, plus tard, constitué les différentes parties de notre travail.

4.3.1 Le processus analogique : un phénomène analysable au point de rencontre entre langue et discours

Les exemples collectés à partir des deux langues peuvent d'abord être analysés en fonction du degré d'écart entre le sens premier du mot sur lequel se construisent l'analogie et le nouveau sens voulu dans le contexte de l'énonciation. Rappelons à ce propos que l'analogie, qui est une relation de ressemblance entre un sens premier et un sens nouveau, est à l'origine d'un transfert ou d'un écart par rapport au sens primitif. Le degré d'écart en question peut déterminer le champ de la réalisation du processus analogique. Ainsi, nous avons pu constater que plus l'écart est

grand et plus il est senti comme une recherche d'un nouvel espace cognitif, d'une innovation, d'une création singulière relative à la subjectivité du locuteur et aux circonstances dans lesquelles il se déploie, plus nous sommes dans le discours et loin de la langue. Par conséquent, les exemples analogiques catachrèstiques tels que *bretelle d'autoroute* et *pied de la table* sont un moyen d'expression de phénomènes existant dans la réalité, mais non répertoriés par la langue. Ils servent donc à nommer l'innommable dans la langue. Ils s'analysent au niveau de la langue.

Par ailleurs, il est des exemples collectés qui ne sont pas un choix obligé parce qu'ils sont uniques vu qu'ils servent à pallier une lacune sémantique, mais sont plutôt un choix libre et subjectif de la part du locuteur entre deux termes, l'un neutre et l'autre reflétant un choix d'expressivité et non de nécessité. C'est le cas des tropes d'usages enregistrés dans le dictionnaire comme des sens figurés, comme le cas de « Marie est une fleur », pour dire qu'elle est belle et délicate et « Marie est le soleil de ma vie » pour dire qu'elle est rayonnante et chaleureuse. Cette constatation nous a donc permis de poser l'hypothèse que l'analogie est un moyen d'expressivité, autrement dit, un moyen d'exprimer une réalité sans nom ou de la décrire de manière figurée. En revanche, il est des exemples qui, renvoyant à un degré d'écart plus important, nous projettent vers un espace cognitif nouveau créant, par là même, un sens innovant, imprévisible et inédit propre à la situation : c'est le cas des tropes d'invention ou tropes d'auteurs. Le rassemblement de ces exemples nous a permis de poser une deuxième hypothèse selon laquelle l'analogie constitue un moyen de créativité sémantique. Ainsi, la méthode adoptée dans ce classement renvoie en premier au degré d'écart qui est à l'origine du type du trope. Ce classement était donc à la base de l'élaboration de deux hypothèses susceptibles de démontrer à quel point le processus analogique est un processus analysable aussi bien au niveau linguistique qu'au niveau extralinguistique. Force est de signaler, à ce niveau, que ce classement nous met face à deux questions déterminantes dans l'élaboration de notre corpus. La première pose la question des limites de l'extension du corpus, autrement dit, quand devons-nous nous arrêter dans la collecte des exemples relatifs à chaque type d'écart? La deuxième question s'intéressait aux exemples analogiques issus de tropes d'invention qui, étant des expressions inédites, innovatrices, dont la vie est tributaire de l'unique instant de leur invention, ne sont pas attestées par les dictionnaires. Elles n'existent donc que par et pour leurs inventeurs. En conséquence, nous nous heurtons au problème de leur authenticité au moment de leur intégration au sein de notre corpus.

4.3.2 Le concept de représentation

L'examen des différents exemples collectés à ce niveau nous a permis de relever un phénomène important dans les deux langues en question : les énoncés analogiques collectés reflètent une certaine représentation de la réalité. Autrement dit, à chaque fois qu'il y avait un recours à l'analogie, qui est une manière d'expression imagée, nous notions le renvoi à une représentation mentale que se faisait le locuteur dans sa description d'une réalité quelconque. Ceci fait écho à la définition que donne Grize (1993) des représentations : « Toute action, tout comportement et en particulier tout discours repose sur le modèle mental de quelque réalité spécifique ». Par conséquent, lors d'une interaction verbale, il y a différentes sortes de représentations : la représentation des interlocuteurs de l'objet du discours et la représentation que se fait chacun des interlocuteurs de lui-même et de celui auquel il s'adresse. Mais la plus importante, c'est la représentation que se fait chaque locuteur du lien qui unit ces différentes représentations dans un contexte particulier situé dans un temps T et inscrit dans une culture et une société particulières.

Le discours est, pour ainsi dire, le reflet de la société dans laquelle il est produit. D'où l'importance de la dimension sociale des représentations. Ceci dit, les représentations auxquelles renvoie notre corpus sont loin d'être classées dans un ensemble homogène. En effet, vu la richesse des différents domaines dans lesquels ces représentations sont inscrites, nous étions dans l'obligation d'élaborer un classement méthodique capable de suggérer de nouvelles pistes d'investigation. La méthode en question consistait à classer ces images mentales en représentations consensuelles⁴ et en représentations spécifiques à chaque langue. Ces deux ensembles ont été à leur tour classés par domaine d'appartenance : représentations du corps humain, de l'animal, de l'objet (végétal, naturel, des engins modernes) et représentations hégémoniques (religieuses et économiques). L'élaboration de ce classement nous a mené à chercher les variantes spécifiques à chaque langue dans le cas des représentations non consensuelles et à proposer des explications relatives à leur type de fondement. Ce travail de classement nous a permis d'élaborer un tableau récapitulatif dans lequel sont classées ces représentations (consensuelles et spécifiques à chaque langue), ainsi que les variantes qui leur correspondent. Force est de dire que la conséquence la plus importante de l'élaboration de ce classement sous forme de tableau a été de souligner l'existence de représentations sociales communes aux deux codes en dépit des différences culturelles et idéologiques entre les sujets parlants (tunisiens/arabes et français). Ce qui fait de l'analogie un mécanisme de désignation de caractère universel, puisque commun aux deux codes étudiés. Néanmoins, nous avons relevé des exemples d'énoncés circulant dans la communication quotidienne des deux codes et qui recourent à des analogies différentes, des variantes donc, pour désigner une même représentation. Ce qui nous a amené à dire que l'analogie est un mécanisme de désignation pouvant avoir un caractère universel, mais dont l'actualisation peut varier d'un code à un autre suivant des conditions particulières de nature extralinguistique comme l'expérience physique, culturelle, géographique ou religieuse de chaque sujet parlant. Ce qui prouve la traductibilité du processus analogique d'une langue à une autre, surtout grâce aux variantes collectées qui renvoient à des références expérientielles relatives aux locuteurs ou à des références sociales particulières à chaque code. Ces variantes sont encore une fois à l'origine de la projection de l'analyse vers d'autres pistes de recherche capables d'enrichir notre étude et de l'ouvrir vers d'autres investigations.

5. Conclusion

Ce que nous pouvons soutenir à partir de tout ce qui précède, c'est que parler d'un corpus pour l'analyse des emplois analogiques dans le cadre du langage quotidien, c'est parler d'un corpus à caractère évolutif. En effet, nous sommes partie au début de notre recherche d'une intuition : l'analogie pourrait avoir une dimension ou un fonctionnement discursif. Suivant cette intuition, nous sommes d'abord partie à la recherche d'exemples analogiques analysables dans le cadre d'un corpus contrastif capable d'étudier le phénomène en question dans le cadre de deux langues différentes d'un point de vue syntaxique, morphologique et même sémantique. Par ailleurs, cette ouverture du corpus vers une autre langue a été à l'origine d'une étude pragmatique des emplois analogiques dans le discours, d'où ce va-et-vient permanent entre le linguistique et l'extralinguistique. Ceci nous a donné la possibilité de soumettre le corpus à une analyse liée au

⁴ Nous entendons par « représentations consensuelles » les représentations communes aux deux codes en question.

contexte immédiat des emplois analogiques, d'où la dimension empirique du corpus en question. Ces deux caractéristiques du corpus nous ont amené à nous interroger sur sa dimension quantitative surtout face au nombre de variantes découvertes relatives aux emplois analogiques dans les deux langues en question, d'où le recours obligé à un classement méthodique des différents exemples, sur la base d'un point commun, ou en fonction de leur appartenance à des domaines d'application communs, ce qui a servi à rendre l'analyse plus claire et donc plus pertinente. Cette démarche a été très fructueuse pour notre recherche étant donné que le classement, que nous concevons comme une étape nécessaire dans l'élaboration de tout corpus de recherche, a donné des résultats déterminants pour notre travail. Ainsi, nous avons élaboré un classement en deux temps : un premier classement en fonction du degré d'écart qui est à l'origine de la formulation de deux hypothèses, soit la dimension expressive et la dimension créative de l'analogie et un deuxième classement en fonction du concept des représentations mentales et sociales qui, en relevant des représentations consensuelles et d'autres spécifiques à chaque langue, a mis en relief l'importance d'un sous-classement reflétant les domaines de références de ces représentations. Ce classement en sous-ensembles a permis de voir un autre paramètre très important dans la constitution du corpus, à savoir la recherche de variantes, d'où l'obligation de l'extension du corpus vers d'autres horizons et d'autres domaines permettant ainsi la découverte d'autres pistes d'analyse.

Ce passage déterminant et nécessaire qu'est le classement des différents exemples du corpus nous a donc permis à chaque fois d'étendre notre corpus par le biais de la recherche de variantes existant dans les deux langues et d'élaborer de nouvelles hypothèses capables de faire avancer notre recherche et de donner des résultats plus pertinents. Ainsi, nous avons pu proposer des explications relatives à ces variantes se fondant essentiellement sur leur type de fondement (expérientiel, physique, culturel...). Par ailleurs, le classement nous a aussi amené à nous poser des questionnements capables de donner lieu à l'élaboration d'une nouvelle hypothèse concernant par exemple, l'éventuel caractère scalaire de l'expression analogique. Ceci nous mène à affirmer que le corpus en question n'est jamais clos, mais qu'au contraire, il est, et ce dans la mesure du possible, toujours ouvert à d'autres horizons et donc à d'autres questionnements, menant à d'autres investigations. Ainsi, s'agit-il d'un corpus ouvert, dynamique, toujours en extension et en perpétuelle construction. Cette ouverture et ce dynamisme qui doivent toujours rester, à notre avis, en relation étroite avec l'intuition, la problématique et l'approche de départ sont à l'origine de la construction et du corpus et de la théorie. Disons enfin que l'élaboration des différentes étapes par lesquelles passe la théorie n'est autre que l'élaboration des différents stades de la constitution du corpus.

Bibliographie

- CHARAUDEAU, Patrick. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique » Corpus [En ligne], mis en ligne le 01 juillet 2010, <http://corpus.revues.org/index1674.html> (Page consultée le 21 février 2012).
- GRIZE, Jean-Blaise. (1997). *Logique et langage*, Paris, Ophrys, collection « L'homme dans la langue », 153 p.
- GRIZE, Jean-Blaise. « Logique naturelle et représentations sociales », [En ligne], 1993, www.prs.ku.at/PSR1993/2_1993Grize.pdf (Page consultée le 10 décembre 2009).
- LACOUR, Philippe. « Discours, texte et corpus », [En ligne], 2010, http://alufc.univ-fcomte.fr/pdfs/913pdf_11.pdf (Page consultée le 25 février 2012).
- MAINGUENAU, Dominique. (1984). *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 210 p.
- MAYAFFRE, Damon. « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexion introductive. Texto ! [En ligne], Décembre 2005, vol x, n°4, http://www.revue-texto.net/reperes/Themes/Mayaffre_corpus.html (Page consultée le 19 février 2012).
- MAYAFFRE, Damon. « Les corpus politiques : objet, méthode et contenu. Introduction. », Corpus [En ligne], mis en ligne le 05 septembre 2006, <http://corpus.revues.org/index292.html> (Page consultée le 12 février 2012).
- MAYAFFRE, Damon. « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », Corpus [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2003, <http://corpus.revues.org/index11.html> (Page consultée le 12 février 2012).
- RASTIER, François. « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus » Texto ! [En ligne], juin 2004, rubrique *Dits et Inédits*, http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html (Page consultée le 13 février 2012).
- SHEER, Tobias. « Le corpus heuristique : un outil qui montre, mais ne démontre pas », Corpus [En ligne], mis en ligne le 02 décembre 2005, <http://corpus.revues.org/index210.html> (Page consultée le 23 février 2012).